
Adresse des juges du tribunal du district de Verneuil (Eure), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des juges du tribunal du district de Verneuil (Eure), lors de la séance du 17 brumaire an III (7 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 480;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21661_t1_0480_0000_4

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Périers, district de Carentan, département de la Manche et des juges du tribunal du district de Carentan⁽³⁾; de la société populaire de Vincennes [département de Paris]⁽⁴⁾; de la société populaire de Morgny-les-Forêts, département de l'Eure⁽⁵⁾; de la société populaire de Dunkerque [Nord] et des citoyens des tribunes⁽⁶⁾; des réfugiés de l'Ouest résidans à Orléans [Loiret]⁽⁷⁾. Toutes ces adresses applaudissent à celle de la Convention nationale au peuple français; elles assurent un attachement inviolable à la liberté, à l'égalité, à l'unité et à l'indivisibilité de la République; on y promet de ne reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale, d'autre guide que la loi et d'autres principes que ceux que la représentation nationale a proclamés.

Elles obtiennent toutes la mention honorable et l'insertion au bulletin; celle de la municipalité de Rozet-les-Mesnils est en outre renvoyée au comité d'Instruction publique; et celles des sociétés populaires de Vincennes, près Paris et de Morgny-les-Forêts, sont renvoyées en outre au comité de Sûreté générale (3).

a

[*Les juges du tribunal du district de Verneuil à la Convention nationale, le 29 vendémiaire an III*] (4)

Liberté, Égalité et fraternité.

Citoyens Représentants

Les termes nous manquent pour peindre à la Convention nationale, l'impression que la lecture de son adresse au Peuple français en date du 18 de ce mois, a laissé dans nos cœurs.

Saisi du saint respect que commande la sublimité des principes sociaux qu'elle renferme le tribunal en a arrêté la lecture aux grandes audiences pendant 3 décades consecutives.

L'étendard de la Justice paternelle quelle déploie en essuyant les larmes de milliers de citoyens, va les faire jouir du doux oubli de leurs malheurs passés.

Achevez, Citoyens Représentants, dans le calme de la vertu, les travaux que le crime même a respectés, restez fermes et inébranlables au poste que vous a assigné le peuple français, maintenez jusqu'à la consolidation de la paix qu'appellent les triomphes de la République, le Gouvernement Révolutionnaire, qui distingue le crime qu'il faut frapper d'avec l'erreur qu'il faut plaindre et ne souffrez pas qu'une main usurpatrice delie le faisceau des renes du gouvernement que la confiance de 25 millions d'hommes a déposé dans les votres; conservez ce dépôt sacré et si quelque nouveau

monstre essayoit d'y porter une atteinte sacrilège qu'il disparoisse aussitôt et que par son supplice il aille prouver à l'enfer qui l'aura vomie que l'amour de tous les françois pour leur représentation nationale est un bouclier impénétrable aux poignards les mieux aiguisés de tous les conspirateurs.

Suivent 6 signatures.

b

[*Les administrateurs et l'agent national composant le conseil général de district de Vesoul à la Convention nationale, le 28 vendémiaire an III*] (5)

Liberté, République française, Égalité.

Représentans du peuple

Vous aviez déjà mis la vérité à l'ordre du jour, en consacrant la liberté de la presse, vous venez d'y mettre la justice, en montrant à la nation française les principes consolant sur lesquels seront désormais calquées toutes les opérations du gouvernement; croyez que la vertu ne tardera pas de succéder à ces deux ordres du jour si intéressant; l'ambition, l'orgueil, la noirceur, l'esprit de tyrannie, la perfidie et la cruauté sont rentrées dans le néant avec les Robespierre et leurs complices.

Du nerf, de la constance, du courage, de l'énergie, de la vigilance et de la justice, voilà désormais les guides qui nous dirigerons; tenez parole, citoyens Représentans, consommez le grand oeuvre du bonheur d'un peuple, digne de la liberté; tenez fermes à votre poste, ne rentrez dans vos foyers que pour y recevoir le témoignage de la gratitude publique, et a y voir couler les larmes de la plus pure reconnaissance, nous jurons de concourir avec vous au renversement de tout ce qui pourroit se sentir encore du régime tyrannique, que des monstres vouloient établir; au déjouement de tous les intrigants; au chatiment le plus sévère des malveillans et des entravistes.

L'homme modeste, laborieux, calme et juste sera notre seul ami; nous nous efforcerons de l'imiter; le cabaleur, l'insouciant, l'excessif, l'usurpateur, celui qui voudrait envahir les propriétés, pour n'avoir plus à travailler, enfin l'homme faux, qui se pare du masque d'un patriotisme outré, sera notre bête d'horreur; nous le ferons connaître comme un animal dangereux; nous le fuirons et nous nous efforcerons d'atténuer l'effet funeste de tous ses vices.

Encore un pas, et le règne de la liberté sera établi pour jamais; la République française fera la loi à tous les tyrans, le peuple sera heureux, et la postérité bénira la génération actuelle qui par son intrépidité et votre énergie a vaincu des obstacles incroyables.

(3) P.-V., XLIX, 23-25.

(4) C 324, pl. 1393, p. 26.

(5) C 324, pl. 1393, p. 27.